

Intervention sur la Police et a Justice.

Nous sommes à côté du site du Quai de Gesvres, complément historique de l'hôtel de police de la rue de Lutèce situé sur l'île de la Cité. Nous devons passer devant le Palais de Justice de Paris. La Commune entendait établir un nouveau système judiciaire fondé sur deux principes : la gratuité de la justice et l'élection des magistrats au suffrage universel. Le délégué à la Justice, Eugène Protot, était très attaché à la garantie des libertés individuelles.

Nous voici dans un lieu stratégique et central de Paris ainsi que l'avait souhaité le baron Haussmann au début du Second Empire lorsqu'il envisagea de regrouper tous les services de Police dans une grande caserne. Ce lieu se trouvait alors sur le marché aux volailles. Si bien que les agents de Police furent baptisés « poulets ». L'expression se généralisa rapidement.

Mais, revenons à la Commune qui ne se passa pas davantage de Police que les gouvernements précédents. L'espoir d'une Société sans Police où l'Ordre s'établirait de lui-même ne vit pas le jour. Pour autant, de manière très concrète, le Comité Central de la Garde Nationale refusera « une Police politique qui poursuit les honnêtes gens » pour lui préférer « une Police municipale qui poursuit les malfaiteurs ».

Il serait juste d'évoquer une Police de proximité dans laquelle les Gardes Nationaux les plus âgés et connus dans leurs quartiers comme des « vétérans de la démocratie » se substituent aux Sergents de Ville et aux gendarmes.

Se voulant héritière de 93, la Commune s'appuie sur la Garde Nationale. Le 19 Avril, le PROGRAMME DE LA COMMUNE affirme que la Police intérieure est un droit inhérent aux Communes. De fait, il y aura un grand remplacement, du Préfet aux Sergents de Ville (les « ratapouilles » du Second Empire caricaturés par Honoré DAUMIER). Mais, ce grand remplacement concerne plus les individus que les structures. On peut parler d'une Police citoyenne.

Les 2 lieux de Commandement sont :

- la Préfecture de Police, chargée du Maintien de l'Ordre, avec Émile DUVAL et Raoul RIGAULT,
- et le Ministère de l'Intérieur, chargé de l'Action politique et des élections, avec Édouard VAILLANT et Victor GRÉLIER.

Il y a 80 Commissariats de quartier gérés à 40 pour cent par des ouvriers dont la moyenne d'âge est de 35 ans.

La Commune tient à montrer qu'elle est l'Ordre véritable, ce que Casimir BOUIS exprime ainsi dès le 18 Mars : « Le peuple partout, c'est-à-dire partout l'Ordre ».

Entre le 21 et le 24 Mars, quelques journalistes et bourgeois réactionnaires tenteront d'empêcher les élections. Ce sera sans succès car, comme le dira « Le cri du Peuple » de Jules VALLÈS, le vote est « le triomphe de l'Ordre sur l'émeute réactionnaire ».

Le Comité Central de la Garde Nationale dira que l'élection de la Commune « fonde l'Ordre véritable, le seul durable, en l'appuyant sur le Consentement souvent renouvelé d'une majorité souvent consultée ».

Les « Vengeurs de Paris » auront pour devise : « ORDRE ET LIBERTÉ ».

Par ailleurs, la Police se donne aussi une mission humaniste et sociale. Mentionnons l'artiste Philippe Auguste CATTELAÏN, nommé Délégué à la Sûreté par Raoul RIGAULT. Il fait publier dans les journaux, le 12 Avril, une lettre, pour organiser les secours au profit de toutes les victimes de la guerre, tant de Versailles que de Paris : « La République a du pain pour toutes les misères et des baisers pour tous les orphelins ».

En dehors de la Semaine sanglante, les entrées et sorties de Paris sont, en général, faciles, les contrôles étant plus sévères pour sortir que pour entrer.

Ce n'est qu'à partir du 14 Mai qu'une carte d'identité est exigée pour tout citoyen. Il s'agit de lutter contre la présence d'agents secrets de Versailles.

Quant à l'Ordre réel qui règne sur Paris au moment de la Commune, il nous suffira de citer un écrivain qui ne coche aucune des cases qui pourraient en faire un Communard typique puisqu'il est un chrétien fervent et un aristocrate revendiqué. Si ce n'est qu'au lieu de fuir Paris, comme tant de ses collègues, il y est resté.

Voilà donc ce que Auguste Villiers de l'Isle Adam écrit dans son « Tableau de Paris » !

« On entre, on sort, on circule, on s'attroupe. Le rire du gamin de Paris interrompt les discussions politiques. Approchez-vous des groupes, écoutez. Tout un peuple s'entretient de choses graves, pour la première fois on entend des ouvriers échanger leurs appréciations sur des problèmes qu'avaient abordés jusqu'ici les seuls philosophes. De surveillants, nulle trace ; aucun agent de police n'obstrue la rue et ne gêne les passants. La sécurité est parfaite. Autrefois, quand ce même peuple sortait aviné de ses bals de barrière, le bourgeois s'écartait, disant tout bas : *Si ces gens-là étaient libres, que deviendrions-nous ?* Que deviendraient-ils ? – Ils sont libres, et ne dansent plus. Ils sont libres, et ils travaillent. Ils sont libres et ils combattent. Quand un homme de bonne foi passe auprès d'eux aujourd'hui, il comprend qu'un nouveau siècle vient d'éclorre, et le plus sceptique reste rêveur. »